



Douvres la Délivrande

Agenda 21

Fiches actions





Engagement politique et démarche d'amélioration continue

1. Faire du développement durable le critère de décision de l'action municipale
2. Favoriser davantage l'implication des citoyens dans la vie publique
3. Favoriser l'éducation à l'environnement vers un développement durable
4. Démarche d'amélioration des services municipaux (Agenda 21 interne – volet environnement)
 - 4.1. La commande publique
 - 4.2. Le fonctionnement des services
 - 4.3. Les investissements liés à l'eau et l'énergie
 - 4.4. Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts
5. Agenda 21 interne - Améliorer la gouvernance interne

Qualité de l'environnement et cadre de vie

6. Améliorer la qualité de la ressource
7. Maîtriser la gestion quantitative de l'eau
8. Aménager et valoriser les espaces naturels
9. Valoriser le patrimoine architectural
10. Favoriser les modes de déplacements doux
11. Une mobilité pour tous
12. Améliorer le cadre de vie

Vie sociale et solidarité

13. Soutenir l'activité associative
14. Développer la solidarité envers les personnes

Urbanisme et développement durable

15. Une urbanisation respectueuse des principes du développement durable.

Vers une économie au service du développement durable

- 16.1. Une agriculture périurbaine de qualité répondant aux besoins des douvrais
- 16.2. Un tourisme, facteur de développement
- 16.3. Un développement économique au service du développement durable



Faire du développement durable le critère de décision de l'action municipale

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Pilote (s) | Alain BUFFETRILLE - Adjoint |
| Référent service | M. BEROT - Directeur général |
| Public (s) | Elus |

| Contexte et objectifs |
|---|
| Faire du développement durable une démarche transversale à l'ensemble des commissions. Développer la culture collective des enjeux du développement durable. |
| Actions engagées |
| <ul style="list-style-type: none"> ∑ Désignation d'un membre de la commission Développement Durable, correspondant et référent du développement durable dans une autre commission (cf. doc annexe 1). Il garantit la prise en compte des différents critères du DD dans les projets et actions dès l'amont. Il s'assure de l'utilisation de la grille d'analyse de projets. ∑ Organisation de temps réguliers d'information et de sensibilisation des élus : visites d'expériences et échanges avec d'autres collectivités... |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|--|
| ∑ Utilisation de la grille d'analyse de projets au regard du développement durable (cf. doc annexe 2). | X | | |
| ∑ Organisation de temps réguliers d'information et de sensibilisation des élus : visites d'expériences et échanges avec d'autres collectivités... | X | X | |

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaires | |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Présence effective du membre référent lors des réunions des commissions. - Nombre de projets analysés avec l'usage de la grille. - Nombre d'échanges avec d'autres collectivités. |
| Résultats attendus | - Prise en compte de plus en plus importante des critères de Développement Durable dans les choix municipaux. |



Favoriser davantage l'implication des citoyens dans la vie publique

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Thierry LEFORT – Maire / Alain BUFFETRILLE – Adjoint |
| Référent service | Myriam MARIETTE - Responsable des services administratifs |
| Public (s) | Tous |

Contexte et objectifs

La ville se fait, non seulement avec les techniciens mais aussi avec les habitants et les usages qu'ils en font. Une décision doit être issue d'une pluralité de savoirs, de compétences et de légitimité. La municipalité souhaite ainsi :

- Développer la communication auprès des habitants,
- Renforcer la concertation auprès des habitants, et plus particulièrement dans le cadre de projets d'importance et structurant pour la commune comme à l'occasion d'opérations d'aménagement.
- Structurer des outils d'échanges entre la municipalité et les habitants.
- Associer les habitants au travail des commissions

Actions engagées

- ∑ Tenir une réunion publique annuelle : bilan et projets de la municipalité.
- ∑ Organiser une réunion d'information à destination des nouveaux arrivants.
- ∑ Systématiser les démarches de concertation dans les projets (culture, urbanisme...) ou lors d'opérations d'aménagement.
- ∑ Présence de membres extérieurs (habitants) dans les commissions.
- ∑ Créer des conseils de quartier.
- ∑ E administration, compte-rendus du Conseil municipal sur internet.

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|--|
| ∑ Créer un conseil de jeunes. | | X | |
| ∑ Réfléchir à une meilleure participation des anciens (conseil de sages...). | | X | |

| | |
|---------------------------|--|
| Partenaires | |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitants (non élus) présents dans les commissions. - Nombre de réunions d'échanges avec les habitants : réunion publique, réunions de concertation... - Nombre de comités de quartiers et nombre d'habitants participants. |
| Résultats attendus | - Améliorer la participation des citoyens à la vie de la commune. |



Favoriser l'éducation à l'environnement vers un développement durable

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Alain BUFFETRILLE - Adjoint Jean-Pierre PAILLETTE – Adjoint |
| Référent service | Myriam MARIETTE - Responsable des services administratifs |
| Public (s) | Ensemble des acteurs socio-économiques de la commune |

| Contexte et objectifs |
|---|
| La réussite d'une démarche de développement durable repose sur l'adhésion de l'ensemble des acteurs. Il est nécessaire de renforcer la sensibilisation et de créer une culture commune capable de susciter un engagement collectif. |
| Actions engagées |
| <ul style="list-style-type: none"> ∑ Soutenir les projets éducatifs scolaires, périscolaires et extrascolaires en faveur du DD : démarche écoécole de l'école Jacques Prévert..., développer les événements culturels liés au Développement Durable (pièces de théâtre, contes, films...), Activités ADAJ dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. ∑ Développer l'information et la sensibilisation des citoyens au DD : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un Festival du film du Développement Durable - Organiser des temps information et de sensibilisation (salons, expositions, événementiels...) réguliers (ex LED...). ∑ Valoriser les initiatives de l'ensemble des catégories d'acteurs : reportage, Douvres info... |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|--|
| ∑ Développer l'information et la sensibilisation des citoyens au DD : | | | |
| - Mettre en place dans le cadre de la rénovation de la gare un café citoyen, lieu ressource et lieu de débat et d'information. | | X | |
| - Structurer les permanences actuelles (ARIM, CAUE) sur la base d'un pôle d'information Habitat/Environnement plus global (en adaptant la communication). | | X | |
| ∑ Développer l'information et la sensibilisation des citoyens au DD : | | | |
| - Etudier avec l'association « Le Foyer », les conditions du développement du Festival du film du Développement Durable. | X | X | |
| - Développer l'organisation des temps d'information et de sensibilisation (salons, expositions, événementiels...). | X | X | |



| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>Σ Valoriser les initiatives de l'ensemble des catégories d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Systématiser un volet du Magazine municipal relatif à une initiative d'acteurs du territoire (association, entreprise...). | X | X | |
|--|---|---|--|

| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | Etablissements scolaires, associations, CAUE, ARIM |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombres de projets pédagogiques scolaires et extrascolaires menés sur le thème du développement durable. - Nombre d'enfants touchés. |
| Résultats attendus | - Renforcer la culture « Développement durable » des douvrais. |



Une démarche d'amélioration continue : l'Agenda 21 interne - volet environnement

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Joël BEDIOT - Adjoint |
| Référent service | Myriam MARIETTE - Responsable des services administratifs Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Services municipaux |

| Contexte et objectifs | |
|---|--|
| <p>La commune de Douvres souhaite être exemplaire dans sa démarche. Elle a fait réaliser un bilan carbone et les agents des services ont réfléchi en ateliers de travail sur les actions pouvant être mises en place tant en ce qui concerne les achats que les pratiques de travail.</p> <p>Quatre axes de travail ont été définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> Σ Orienter la commande publique en faveur des produits et services respectueux de l'environnement et des conditions sociales de production. Σ Optimiser l'éco-responsabilité de la collectivité sur le volet fonctionnement (comportements) : gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, du patrimoine bâti, du domaine non-bâti, des déplacements... Σ Optimiser l'éco-responsabilité de la collectivité sur le volet investissements lié à l'énergie et l'eau : construction et réhabilitation du patrimoine bâti, rénovation de l'éclairage public... Σ Intensifier la gestion différenciée des espaces verts (mettre en adéquation les moyens humains et matériels). <p>Un groupe de correspondants sera formé avec pour objectifs de suivre l'avancée de la démarche.</p> <p>Un tableau de bord sera mis en place. Il concernera autant l'évolution des consommations (cf. axe fonctionnement) que l'évolution des actions.</p> | |



Une démarche d'amélioration continue : l'Agenda 21 interne - volet environnement Commande publique

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Chantal VERMES - adjoint |
| Référent service | Myriam MARIETTE - Responsable des services administratifs Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Services municipaux |

| Objectif | |
|--|--|
| Orienter la commande publique en faveur des produits et services respectueux de l'environnement et des conditions sociales de production. | |
| Actions engagées | |
| <ul style="list-style-type: none"> Σ Achats éco-responsables : Intégrer des clauses environnementales dans les marchés publics. | |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|--|
| Σ Renforcer les pratiques d'achats éco-responsables : | | | |
| - Adhérer à des réseaux de collectivités : Réseau Grand Ouest (RGO). | | X | |
| - Renforcer l'intégration de clauses environnementales dans les marchés publics (écolabels, réduction de la production de déchets à la source...) | X | X | |
| - Associer le personnel au choix des produits - Consommables : papier, cartouches d'impression, enveloppes, produits d'entretien et de nettoyage, peintures, petites fournitures... - Investissement : vêtements, revêtements de sols, mobilier de bureau, véhicules... | X | X | |
| Σ Etre attentifs aux critères de santé. Exemple des moquettes pour l'accueil des petits à l'école maternelle (à remplacer par des tapis). | X | X | |
| Σ Intégrer des critères sociaux dans les consultations aux entreprises (cf. intégration dans monde professionnel et solidarité) : Identifier les travaux pouvant être confiés aux structures d'insertion. | X | | |
| Σ Former les agents à l'achat écoresponsable. | | X | |
| Σ Réfléchir sur l'évolution de la restauration scolaire. | X | X | |



| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>Σ Mettre en œuvre des démarches Haute Qualité Environnementale (HQE®) pour les projets de construction/réhabilitation de bâtiments communaux portés par la Ville,</p> | | | X |
|---|--|--|---|

| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | ADEME, |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contrats écoresponsables. - Adhésion à des réseaux de collectivités. - Nombre de consultations intégrant des critères sociaux. - Nombre de formations suivies par agents. |
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure prise en compte de l'impact environnemental et des bénéfices sociaux dans la politique achat de la commune. - Un meilleur fonctionnement grâce à la participation des services utilisateurs. |



Une démarche d'amélioration continue : l'Agenda 21 interne - volet environnement Fonctionnement des services

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Joël BEDIOT, Chantal VERMES - Adjoint |
| Référent service | Myriam MARIETTE – Responsable des services administratifs Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Services municipaux et utilisateurs des bâtiments |

| Objectif |
|---|
| - Optimiser l'éco-responsabilité de la collectivité sur le volet fonctionnement (comportements) : gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, du patrimoine bâti, du domaine non-bâti, des déplacements... |
| Actions engagées |
| |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|------|------|------|
| ∑ Favoriser les pratiques éco responsables : | X | X | |
| - Systématiser le tri sélectif dans les services | | | |
| - Généraliser les impressions recto /verso | | | |
| - Développer l'envoi par mail | | | |
| - Utiliser des doseurs pour les produits | | | |
| ∑ Sensibiliser les utilisateurs des locaux à un comportement plus économe : cibler les utilisateurs (enseignants et enfants des écoles, clubs sportifs...) et définir pour chacun d'eux le moyen le plus adapté. | X | | |
| ∑ Mettre en place un tableau de bord de suivi des consommations (émissions carbone et consommations énergétiques). | X | | |
| ∑ Organiser des stages d'éco-conduites à destination des agents. | | X | |

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaires | ADEME, utilisateurs des bâtiments, Com com Cœur de Nacre |
| Indicateurs | - Consommation énergétique du patrimoine communal. - Quantité de déchets triés. - Quantité de produits achetés. |
| Résultats attendus | - Réduction des consommations énergétiques et de matières. |



Une démarche d'amélioration continue : l'Agenda 21 interne - volet environnement Investissements liés à l'eau et à l'énergie

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Joël BEDIOT – Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

| Contexte et objectifs |
|---|
| - Optimiser l'éco-responsabilité de la collectivité sur le volet investissements liés à l'énergie et l'eau : construction et réhabilitation du patrimoine bâti, rénovation de l'éclairage public... |
| Actions engagées |
| <ul style="list-style-type: none"> ∑ Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public : <ul style="list-style-type: none"> - Programme de rénovation de l'éclairage public (Plan Lumière avec le SDEC) et expérimentations de Diodes Electro Luminescentes (LED) - ¾ du parc d'éclairage de Noël en LED. - Installation systématique de détecteurs de présence dans les bâtiments neufs. ∑ Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti : <ul style="list-style-type: none"> - Programme de rénovation énergétique. Mise en place de l'autoallumage électrique par détection ∑ Orienter l'approvisionnement énergétique vers les énergies renouvelables : radars pédagogiques solaires. ∑ Installation de dispositifs économisant l'eau : <ul style="list-style-type: none"> - Présence de chasses d'eau double flux, - Présence de robinets temporisés. ∑ Réduction de fuite des réseaux d'eau potable en liaison avec SIAEP (Recherche de fuite...). |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|--|
| ∑ Améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public : - Installation systématique de détecteurs de présence dans les bâtiments neufs. | X | | |
| ∑ Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti : réflexion sur l'engagement d'un Conseil en Energie Partagé. | X | | |



| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Σ Orienter l’approvisionnement énergétique vers les énergies renouvelables (à minima sur les constructions neuves, prévoir systématiquement une étude, BET spécialisé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaufferie bois du domaine de la Baronnie. | X | | |
| <p>Σ Installer des récupérateurs d’eau de pluie pour arrosage (fleurs, jardins) sur les constructions neuves.</p> <p>Σ Utiliser l’eau de puits pour arrosage.</p> | X | | |
| <p>Σ Choisir des installations économisant l’eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Généraliser la mise en place de chasses d’eau double-commande. - Généraliser les robinets temporisés. - Installation de dispositifs de comptage pour chaque bâtiment (cf. tableau de bord) et vérification mensuelle des consommations. | X | | |

| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | ADEME, SDEC, Biomasse. |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Consommation énergétique du patrimoine communal. - Consommation en eau par bâtiment. |
| Résultats attendus | - Réduction des consommations énergétiques. |



Une démarche d'amélioration continue : l'Agenda 21 interne - volet environnement Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts

| | |
|-------------------------|---|
| Pilote (s) | Joël BEDIOT – Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Service espace verts |

| Contexte et objectifs |
|--|
| <p>La gestion différenciée se définit par la gestion écologique des espaces en fonction de leur usage. Considérant et accompagnant les potentialités des écosystèmes naturels, elle consiste à adapter l'entretien des espaces à la dynamique naturelle de chacun d'eux, mais aussi à leur vocation et à l'attente sociale qu'ils suscitent. Une première étude a été réalisée par une stagiaire en 2006. Les services ont déjà engagé une évolution dans leurs pratiques : des techniques de gestion raisonnée des produits phytosanitaires sont déjà mises en œuvre (désherbage thermique plutôt que chimique...).</p> <ul style="list-style-type: none"> Σ Favoriser la biodiversité (faune et flore) et préserver la qualité de l'eau. Σ Limiter les consommations en eau et en produits phytosanitaires. Σ Préserver la santé des agents et des habitants en n'utilisant pas de produits nocifs. Σ Sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité et à la protection des milieux et des ressources naturelles. |
| Actions engagées |
| <ul style="list-style-type: none"> Σ Les produits chimiques ne sont quasiment plus utilisés et le désherbage thermique est mis en œuvre. Σ Achat de produits écolabellisés. |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|--|
| Σ Valider le niveau 2 de la charte de la FREDON et atteindre le niveau 3. | X | | |
| Σ Etudier les pratiques des entreprises sous-traitantes. | | X | |



| | | | |
|---|--|---|------|
| <p>Σ Réaliser un plan de gestion différenciée des espaces verts concerté avec le service des espaces verts.</p> | | X | |
| <p>- Elaboration d'un plan de gestion Etat des lieux : surfaces d'espaces verts à gérer, typologie, contraintes climatiques, socio-économiques, moyens humains et techniques disponibles, Définition de la fonction de chaque espace : accueil du public, préservation de la biodiversité, ballade, pique-nique... Elaboration d'une fiche technique par lieu, intégrant les propositions d'entretien spécifique : réduction des intrants chimiques, économie d'eau,</p> <p>- Formation du personnel (déjà engagée). - Sensibilisation, information et communication auprès des habitants : définition des outils à mettre en œuvre.</p> | | | 2012 |
| <p>Σ Mise en œuvre des préconisations.</p> | | | X |

| | |
|--------------------|--|
| Partenaires | Conseil Général, FREDON (soutien technique), Agence de l'Eau (soutien financier). |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude. - Surface d'espaces verts arrosés / état actuel. - Signature de la charte FREDON. - Quantité de produits phytosanitaires utilisés. |
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> - Préservation et amélioration de la biodiversité. - Valorisation de l'image de la commune. - Evolution du regard des habitants sur la nature de proximité. - Réduction des pollutions par les phytosanitaires. |



Une démarche d'amélioration continue : l'Agenda 21 interne Améliorer la gouvernance interne

| | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Pilote (s) | Thierry LEFORT – Maire |
| Référent service | Responsables des services |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

| Contexte et objectifs |
|--|
| Améliorer la gouvernance au sein de la collectivité : améliorer le fonctionnement interne avec l'objectif mixte d'améliorer l'action communale et de renforcer l'investissement des agents. Les agents ont été questionnés individuellement pour identifier la perception des relations selon trois axes : au sein des services, entre services et entre les services et les élus. L'analyse des entretiens a permis de définir les orientations déclinées ci-dessous. |
| Actions engagées |
| ∑ Renforcer le rôle du CTP : formation des représentants et information du personnel. |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|--|
| ∑ Améliorer la circulation de l'information interne entre les agents : étudier la mise en place d'un intranet. | | X | |
| ∑ Renforcer la coordination interservices et l'organisation générale : - Instaurer des réunions régulières de coordination Directeur général et responsables de services. Ces réunions hebdomadaires permettraient une meilleure organisation du travail. Le relevé des décisions serait transmis aux élus (en municipalité) pour arbitrer en cas de nécessité (hiérarchisation, demandes éventuellement contradictoires...) - Renforcer les outils de suivi écrit (formalisation de la demande et suivi). Cet outil pourrait être intégré au relevé de décisions. | X | X | |



| | | | |
|--|---|---|--|
| <p>Σ Organiser un (des) temps d'échanges permettant aux élus de présenter les projets en cours aux agents et d'en débattre. Ces temps seraient l'occasion de mieux connaître les agents de la collectivité.</p> | X | | |
| <p>Σ Participation/encouragement des élus sur les activités de l'Amicale du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement des actions de l'Amicale dans le cadre d'un budget annuel après présentation d'un programme d'activité. - Participation, à la demande de l'Amicale, aux manifestations organisées (remise de prix...). | | X | |

| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Systèmes d'amélioration de la circulation de l'information mis en place. - Nombre de réunions tenues. - Outils de suivi écrits : type et fréquence. |
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du fonctionnement interne et donc des services à la population. |



Valoriser la qualité de l'environnement : Améliorer la qualité de la ressource

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Raphaël TRACOL Conseiller municipal |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

Contexte et objectifs

La commune de Douvres est alimentée en eau potable par deux forages situés au lieu dit « La Poterie ». La qualité de l'eau est actuellement médiocre sur le plan des nitrates avec une teneur en nitrates dépassant régulièrement les 50 mg/l et des teneurs en bentazone parfois supérieure à 0,0001 mg/l. La ville a adhéré à un programme d'adduction d'eau potable qui comporte son raccordement au réseau du SYMPERC (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de Caen) à l'échéance du 2^{ème} semestre 2013.

Elle entend néanmoins agir en menant des actions de reconquête de la qualité de l'eau sur son territoire. D'une part en favorisant une agriculture raisonnée et en sensibilisant les jardineries et les particuliers.

Actions engagées

∑ Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (cf. Agenda 21 interne).
Soutien aux initiatives associatives : conférence/débat sur le jardinage biologique pendant la semaine du DD en 2010.

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|------|
| ∑ Raccordement au SYMPERC. | | | |
| ∑ Accompagnement des dispositifs du SYMPERC. La cellule d'animation « reconquête de la qualité de l'eau » du SYMPERC projette de mettre en place à très court terme des groupes d'acteurs locaux dont fera partie la mairie (pratiques des agriculteurs des entreprises et des particuliers plus respectueuses de l'environnement...). | | | 2013 |
| ∑ Soutenir les actions de sensibilisation auprès des particuliers (conférence,/débat, animation avec les jardins familiaux, actions à mener avec les jardineries ...). | X | X | |

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaires | SYMPERC, Chambre d'Agriculture, Association des jardins familiaux, Association Familiale, Syndicat d'adduction d'eau potable. |
| Indicateurs | - Qualité de l'eau distribuée. - Nombre d'actions de sensibilisation menées |
| Résultats attendus | - Réduction de la pollution des eaux. |



Valoriser la qualité de l'environnement : Maîtriser la gestion quantitative de l'eau

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Raphaël TRACOL / Mighuette BREZILLON Conseillers municipaux |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Associations - Habitants |

| Contexte et objectifs |
|--|
| La ressource en eau doit être préservée et son utilisation maîtrisée dans les zones de répartition des eaux. |
| Actions engagées |
| <ul style="list-style-type: none"> ∑ Expérimentation des toilettes sèches lors d'événementiels. ∑ Poursuivre et conforter les actions de réduction de fuite au niveau du réseau d'eau potable. |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|------|
| <ul style="list-style-type: none"> ∑ Développer les récupérateurs d'eaux pluviales pour les usages d'arrosage. ∑ Sensibiliser les particuliers à l'économie d'eau (économiseurs, comptage et suivi de la consommation, limitation des fuites...) | | | 2012 |

| | |
|---------------------------|--|
| Partenaires | Agence de l'Eau, Syndicat d'adduction d'eau potable. |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Inscription des recommandations dans le PLU. - Indice de perte du réseau d'eau potable. |
| Résultats attendus | - Meilleure gestion de la ressource en eau. |



Valoriser la qualité de l'environnement : Aménager et valoriser les espaces naturels

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Alain BUFFETRILLE - Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Services municipaux |

Contexte et objectifs

La commune ne possède pas de milieux naturels remarquables. Pour autant le potentiel de certains espaces (Douvette, Baronnie...) mérite d'être valorisé pour favoriser la biodiversité et offrir un cadre de vie harmonieux. L'objectif est d'aménager et valoriser les espaces présentant potentiellement un intérêt d'espaces naturels et définir des cheminements entre les espaces (piétons mais avec une vocation de trame écologique (PLU)). Des actions de sensibilisation auprès de la population seront menées.

La commune s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale et fait partie des communes retenues au niveau national pour l'expérimentation. Les objectifs principaux du projet ABC sont de :

- Sensibiliser et mobiliser durablement : les élus locaux, les acteurs socio-économiques et les citoyens.
- Compléter les inventaires de biodiversité à l'échelle de la commune.
- Intégrer la biodiversité dans les politiques communales.

Actions engagées

- ∑ **Réaliser un plan d'aménagement et de valorisation** (stage de Master 1 de l'université de Caen). Ce plan servira de cadrage aux actions suivantes :
 - Organiser des chantiers de jeunes autour de l'aménagement des espaces naturels (en association avec l'ADAJ).
 - Restauration et mise en valeur de la Douvette (en collaboration avec AIRE Environnement).
 - Identification des haies à préserver (ex Promenade Thomas) et à inscrire dans le PLU et développement du linéaire de haies existantes (essences locales).
- ∑ **S'engager dans un Atlas de la Biodiversité Communale.**
 - Sensibiliser et mobiliser durablement : les élus locaux, les acteurs socio-économiques et les citoyens : sorties découvertes, conférences, expositions.
 - Compléter les inventaires de biodiversité à l'échelle de la commune.
 - Intégrer la biodiversité dans les politiques communales (PLU).
- ∑ **Acquérir les terrains nécessaires à la jonction avec le Bois des enfants** (démarches engagées avec les propriétaires).



| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|---|
| Σ Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts (cf. Agenda 21 interne). | | X | |
| Σ Mettre en œuvre les aménagements préconisés dans la phase d'étude (cf. actions engagées). | | | X |
| Σ Réaliser les inventaires complémentaires. | X | X | |
| Σ Sensibiliser les habitants à la gestion écologique des jardins, en utilisant les jardins familiaux comme espace de démonstration. | X | | |

| | |
|--------------------|--|
| Partenaires | Université de Caen – CPIE Vallée de l'Orne – DREAL |
| Indicateurs | - Superficie d'espaces gérés avec comme objectifs de favoriser la biodiversité. - Inventaires de la faune et de la flore. |
| Résultats attendus | - Augmentation de la biodiversité communale. - Meilleure prise en compte de la nature dans les documents d'aménagement. |



Valoriser le patrimoine architectural

| | |
|-------------------------|---|
| Pilote (s) | Alain BUFFETRILLE - Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques Cyrielle PALAZZINI |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

| Contexte et objectifs | |
|---|--|
| <p>La commune se partage entre deux pôles aux caractères différents, à savoir le bourg de la Délivrande au Nord et le vieux Douvres au Sud. D'un point de vue patrimonial, la commune de Douvres dispose de richesses architecturales remarquables insuffisamment exploitées. L'objectif est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'aménager et valoriser les points d'attractions patrimoniaux existants (Basilique, Laliq, Pharmacie, Baronnie, Radar...). - De définir un cheminement avec une signalétique directionnelle et informative (voies douces). | |
| Actions engagées | |
| <ul style="list-style-type: none"> Σ Réaliser un plan d'aménagement (signalétique...) et de valorisation (stagiaire de l'université de Caen). <ul style="list-style-type: none"> - Collecte de mémoire auprès des douvrais. - Définition de parcours : tracé, signalétique directionnelle et informative. - Conception et réalisation de 4 livrets thématiques et d'un document sonore. Σ Soutenir et organiser des opérations de sensibilisation : journées du Patrimoine. Σ Mise en œuvre du chantier de rénovation du Domaine de la Baronnie. Σ Réalisation d'un chantier Concordia (chantier international de jeunes bénévoles) de valorisation des blockaus. Σ Réalisation de travaux de restauration de l'église Saint-Rémi. | |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|--|
| Σ Mettre en œuvre les aménagements préconisés (signalétique...) dans la phase d'étude (cf actions engagées). | X | X | |
| Σ Réaliser une étude de faisabilité économique et touristique du site de la Baronnie | X | | |
| Σ Restauration de l'ancienne gare | X | | |
| Σ Poursuite du chantier de la Baronnie | X | X | |



| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | Université de Caen, DRAC, Association de la Baronnie, Association Côte de Nacre Tourisme, Syndicat d'Initiative. |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements réalisés. - Nombre de visiteurs utilisant le parcours. - Nombre de personnes présentes aux journées du patrimoine. |
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance du Patrimoine par les douvrais. - Renforcement de l'attractivité touristique de la commune. |



Favoriser les modes de déplacements doux

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Alain BUFFETRILLE, Robert FILLIATRE – Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

| Contexte et objectifs |
|---|
| <p>La proximité de Douvres avec la capitale régionale et la mer confère une place centrale dans le déplacement des habitants de l'agglomération caennaise. Près de 14 000 véhicules/jour empruntent la D7 qui traverse la ville. La commune connaît de nombreuses difficultés de circulation aux entrées de ville et aux abords du lycée et des collèges.</p> <p>La commune souhaite promouvoir les modes de déplacement alternatifs à la voiture de manière à réduire l'émission des gaz à effet de serre, à réduire les nuisances sonores et à améliorer la qualité de l'air.</p> <p>Elle entend le faire en agissant aux échelles pertinentes d'intervention, dépassant le plus souvent le cadre communal.</p> |
| Actions engagées |
| Expérimentation d'un pédibus. |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|---|
| ∑ Renforcer la desserte bus Caen – Douvres en fréquence et rapidité (intervenir auprès du Conseil général). | X | | |
| ∑ Etudier la mise en place d'un système de covoiturage instantané , système qui correspondrait bien à la situation douvraise. Organiser une réunion avec les partenaires (CR/CG/ADEME/CC Cœur de Nacre). | X | | |
| ∑ Développer le réseau de pistes cyclables en lien avec le réseau de pistes cyclables de la Communauté de communes. | X | | |
| ∑ Créer des parkings vélos (arceaux...) aux endroits stratégiques (arrêts de bus, centre ville, centre ville, salle Léo Ferré...). | | X | X |
| ∑ Extension de l'expérimentation pédibus. | | X | |

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaires | ADEME – Conseil général – Conseil régional – CC Cœur de Nacre. |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de km de pistes cyclables créés. - Nombre d'utilisateurs du Pédibus. - Nombre de parkings vélos créés. - Mise en place d'un système de covoiturage. |
| Résultats attendus | - Réduction de l'usage de la voiture et des nuisances associées. |



Une mobilité pour tous

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Joël BEDIOT - Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

Contexte et objectifs

La commune a souhaité affirmer sa volonté d'agir en faveur d'un développement urbain durable, socialement vivable dans l'équité et l'intérêt commun, en s'investissant activement dans la promotion et l'autonomie des personnes handicapées et/ou à mobilité réduite. Elle a fait réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics de la ville de Douvres la Délivrande.

En intitulant l'étude « Une voirie pour tous » elle signifie sa volonté de considérer une vision de la mobilité garantissant le confort d'usage à tous les habitants.

C'est dans ce cadre que les dimensions de la sécurité sur la route et sur les trottoirs et du partage de la rue commerçante en zone 20 seront étudiées.

Actions engagées

- ∑ **Enquête mobilité : « Une voirie pour tous ».**
- ∑ **Création de zones 30 ou 20 permettant une meilleure cohabitation Voiture/vélo/piétons.**
- ∑ **Mise en place de radars pédagogiques photovoltaïques.**

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|--|
| ∑ Choix des préconisations de l'étude et mise en œuvre. Cf. document « plan de mise en accessibilité de la voirie ». | | | |

| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | |
| Indicateurs | - Nombre de radars pédagogiques. - Aménagements réalisés. |
| Résultats attendus | - Permettre une mobilité permettant à l'ensemble des usagers de circuler facilement et en sécurité. |



Améliorer le cadre de vie

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Robert FILLIATRE - Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

Contexte et objectifs

Si le cadre de vie relève de multiples orientations et actions déjà identifiées dans les autres fiches, certaines d'autres n'ont pu s'y insérer et elles ont été rassemblées ici. Elles ont plus particulièrement été évoquées lors des ateliers/débats thématiques auxquels ont participé les habitants. L'amélioration de la qualité paysagère de certains secteurs Hyper U, ZAE...), la lutte contre les nuisances sonores et l'aménagement d'espaces de détente et de loisirs et la lutte contre l'habitat insalubre sont les quatre thèmes principaux.

Actions engagées

- ∑ **Enquête mobilité : « Une voirie pour tous ».**
- ∑ **Mener des actions de prévention routière auprès des adolescents** (bruit des mobylettes).

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|---|
| ∑ Réaliser une étude de valorisation paysagère : cette étude pourrait être réalisée par des étudiants. | | X | |
| ∑ Lutter contre les nuisances sonores : | | | |
| - Adresser un courrier aux sociétés d'ambulances (rappel des conditions d'usage des sirènes). | X | | |
| - Verbaliser les « responsables ». | X | X | X |
| ∑ Créer et aménager des espaces de détente. Trois secteurs ont été identifiés (Baronnie, Place des Marronniers et ZAC). Il appartiendra de prendre en compte cette demande dans les études concernant ces secteurs qui font l'objet de projets d'aménagement (par ex le secteur de l'ancienne décharge). | | X | X |
| ∑ Etudier avec la communauté religieuse, les conditions d'accès à certains espaces verts (jardins et parcs). | X | | |



| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>Σ Lutter contre l'habitat insalubre : rappeler aux bailleurs publics et privés leurs obligations et améliorer l'habitat existant à l'occasion d'opérations de réhabilitation : convention avec l'ARIM.</p> | X | | |
|--|---|--|--|

| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude paysagère. - Nombre et superficie des secteurs aménagés en espaces de détente. - Nombre de dossiers instruits par l'ARIM. |
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la qualité de vie de la commune. |



Soutenir l'activité associative

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Christine VASSE - Adjoint |
| Référent service | Florence MULLER - Responsable communication |
| Public (s) | Associations |

| Contexte et objectifs |
|---|
| <p>La vie associative est fortement représentée sur le territoire. La ville compte 51 associations à la fois sportives, culturelles et à caractère social. La population douvraise s'implique dans la vie locale.</p> <p>La commune possède des équipements culturels variés (bibliothèque, cinéma...), des équipements sportifs.</p> <p>La commune se donne les objectifs de favoriser les échanges et les partenariats associatifs, favoriser l'implication de nouveaux bénévoles et inciter les organisateurs d'événements à s'engager dans la réalisation d'éco-événements.</p> |
| Actions engagées |
| |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|---|
| ∑ Créer une maison des associations mutualisant des moyens. | | X | |
| ∑ Produire des outils de communication collectifs : agenda, répertoire, calendrier commun sur le site internet de la mairie. | X | X | X |
| ∑ Créer une charte associative. | X | | |
| ∑ Soutenir et faciliter la mise en place d'actions et d'événements interassociatifs (via le Comité des fêtes ou autre). | X | | |
| ∑ Rechercher la coordination de l'offre des activités et des manifestations culturelles sur le territoire intercommunal. | X | | |
| ∑ Encourager les projets favorisant le lien social et environnemental dans l'approche économique : AMAP, coopérative bio... | X | | |

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaires | Associations, Com com Cœur de Nacre |
| Indicateurs | - Nombre d'événements interassociatifs créés. - Nombre d'écoévénements organisés par les associations. |
| Résultats attendus | - Renforcement de l'activité associative et donc de services à destination des douvrais. |



Développer la solidarité envers les personnes

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Stéphanie DEROBERT - Adjoint |
| Référent service | Stéphanie LEJEUNE - Responsable CCAS |
| Public (s) | Centre Communal d'Action Sociale - Associations |

Contexte et objectifs

La commune de Douvres est qualifiée de territoire « riche » mais il existe des poches de « pauvreté » qu'il est important d'identifier et d'aider. Les associations à caractère social sont fortement impliquées sur la commune et auprès des personnes les plus démunies. Comme pour le reste du territoire français, la population douvraine vieillit, induisant des besoins en services spécifiques.

La commune accueille sur son territoire un Centre Médico-Social du Conseil Général. Le travail du centre renforcé par celui du Centre Communal d'Action Sociale douvraine permet à la ville de posséder un tissu d'aide sociale dense. La commune développe ainsi, en lien avec les acteurs du territoire, les orientations suivantes.

Actions engagées

- Σ **Renforcer l'action vers les personnes en difficulté :**
 - **Apporter un soutien à la création d'une épicerie sociale.**
 - participer aux réunions du comité de pilotage (nombre de réunions et nombre de participations) et à l'assemblée générale.
 - répondre aux demandes de conseils dans le montage du projet (nombre et nature des sollicitations).
 - **Soutenir et valoriser les associations dont les initiatives favorisent la mixité intergénérationnelle et sociale et mettre en place des actions favorisant le lien et les échanges.**
 - **Permettre aux personnes en difficulté de bénéficier des jardins familiaux.**
 - communiquer aux usagers du CCAS sur l'existence et le fonctionnement des jardins (organisation d'une communication).
 - proposer à des usagers du CCAS de bénéficier d'une parcelle (nombre de personnes sollicitées).
 - accompagner les usagers dans leur démarche de prise en charge d'une parcelle (nombre d'usagers ayant débuté une démarche).
- Σ **Promouvoir les actions de réhabilitation et d'adaptation des logements (ANAH/ARIM) : permanence 1 mercredi/mois.**
 - communiquer par le site internet et le journal d'informations communales sur les lieux et horaires des permanences et les solutions possibles (rédaction des articles).
- Σ **Renforcer les actions en faveur d'un meilleur accès aux soins :**
 - Mise en place de 5 défibrillateurs.
 - Ouverture d'un point médical de garde.



| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|---|------|------|---|
| Σ Renforcer l'action vers les personnes en difficulté : | | | |
| - Affiner la connaissance de la situation des personnes âgées : Obtenir la mise en place d'un CLIC (avec l'Intercom) par le Conseil général. | | | X |
| - Développer les prêts à taux 0 (CCAS) et réfléchir à la mise en place de micro-crédit (en partenariat avec AIRE) | X | | |
| Σ Favoriser les relations intergénérationnelles : | | | |
| - Créer des animations spécifiques : Espace Public Numérique, Café citoyen... | X | X | |
| - Mener/soutenir des actions transversales liées à la santé et au bien être : activité marche (association Familiale), Contrat Enfance Jeunesse (ADAJ)... - Partenariat avec l'association Le Lien à Caen pour favoriser le partage de logement personnes âgées/jeunes - Mise en place du Ciném'âges 1 fois par mois avec Le Foyer. - Organisation de réunions d'information sur des thèmes de santé : Alzheimer, alimentation, activité physique... | X | | |
| - Créer un espace multiaccueil pour la petite enfance (halte garderie et crèche) et contribuer à la mise en place d'un réseau petite enfance (soutien aux parents et aux futurs parents, actions de prévention...). | | X | |
| Σ Appuyer les démarches d'insertion par le travail : | | | |
| - Aider les demandeurs d'emploi à résoudre des situations qui peuvent être des freins à l'emploi (logement, santé, transport...) : partenariat avec la Cellule emploi et la Mission Locale. - Organiser un forum Emploi/Formation. | X | | |
| - Identifier les travaux pouvant être confiés aux structures d'insertion et intégrer des critères sociaux dans les consultations aux entreprises (cf. Agenda 21 interne). | | | |
| Σ Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile : | | | |
| - Repérer les personnes en difficulté (partenariat avec le CLIC quand il sera mis en place) : mise en place d'un réseau de « sentinelles » qui s'assurent du bien être à domicile des personnes de 80 ans et plus (mises en place de tournées hiver et été au domicile). | | | X |
| Σ Favoriser l'accès pour tous à la culture par la création d'un pass Culture et sport | X | | |



| | |
|--------------------|--|
| Partenaires | Conseil général, CCAS, Association Saint-Vincent de Paul, Association Familiale, ANAH, ARIM, Com com Cœur de Nacre |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Convention entre CCAS et AIRE d'ici fin 2010 (existence de la convention+nombre de personnes ayant bénéficié du micro-crédit). - Nombre de prêts à taux 0. - Réalisation des lieux précités. - Nombre de personnes bénéficiaires des prestations. |
| Résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les situations d'exclusion sociale. - Favoriser les rencontres entre les générations. |



Une urbanisation respectueuse des principes du développement durable.

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Robert FILLIATRE - Adjoint |
| Référent service | Nicolas VIDIZZONI - Responsable des services techniques |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

| Contexte et objectifs |
|---|
| <p>Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours. Les recommandations issues de l'Agenda 21 devront se retrouver déclinées dans le PLU (et plus particulièrement dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable).</p> <p>Le développement de l'urbanisation de Douvres devra être orienté de façon à intégrer les trois axes du développement durable : viable, vivable et équitable. Il se qualifie de pôle assumé.</p> |
| Actions engagées |
| <p>Etude sur les perceptions et attentes des Douvrais.</p> |

| Actions en cours de lancement ou à venir |
|--|
| <p>∑ Favoriser une réelle mixité sociale et l'accueil de jeunes familles en développant le logement social (tendre vers les 20%).</p> |
| <p>∑ Harmoniser le rapport locatif/accès à la propriété (1/3 social, 1/3 accès propriété, 1/3 location-achat).</p> |
| <p>∑ Créer une écoZAC (Zone d'Aménagement Concerté).</p> |
| <p>∑ Densifier l'habitat sur les dents creuses.</p> |
| <p>∑ Favoriser la prise en compte de l'environnement dans les constructions et les rénovations (HQE, isolation phonique, Bâtiment Basse Consommation (BBC), réduction de l'imperméabilisation des surfaces...). Favoriser la rénovation et la construction de logements sociaux économes et respectueux de l'environnement par les bailleurs sociaux (fonds FORES du Conseil Régional).</p> |
| <p>∑ Favoriser la proximité logements / services.</p> |
| <p>∑ Constituer des réserves foncières pour l'implantation d'agriculteurs bio et définir, si besoin, les moyens de leur acquisition.</p> |



Σ **Faire des parcelles de petite taille pour permettre un accès plus facile au foncier des catégories sociales moins aisées tout en réduisant l’empreinte écologique.**

Σ **Intégrer dans le PLU, les principes d’actions suivants :**

- Aménager les espaces publics accessibles à tous et en fonction des usages et déplacements courants,
- Aménagement qualitatif des espaces publics en faveur du piéton et de la convivialité,
- Requalifier les voies et les cheminements piétons des lotissements en liaison avec une « mobilité pour tous »,
- Mettre en cohérence les pistes de la Ville avec le réseau cyclable de la Communauté de communes,
- Libérer les espaces publics de la voiture et réorganiser les stationnements,
- Insérer le végétal comme élément structurant et d’ambiance dans tous les projets,
- Définir une stratégie d’aménagement à long terme de la trame verte.
- Prévoir des cahiers des charges intégrant la Qualité Environnementale et l’évolutivité des équipements sportifs,
- Systématiser les démarches de concertation dans les projets d’urbanisme ou d’opérations immobilières,
- Systématiser l’intégration de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite dans les opérations immobilières,
- Prévoir des formes urbaines évolutives, la pérennité des voies et la reconversion possible des bâtiments,
- Intégrer la notion de système de management environnemental dans les cahiers des charges des aménagements et des constructions,
- Favoriser les aménagements et les requalifications de bâtiments en faveur d’économies en énergies,
- Prévoir la gestion de l’eau dans toute opération,
- Développer les sources d’énergies renouvelables dans les équipements publics,
- Prendre en compte dans toutes les opérations, la façon dont seront triés et collectés les déchets,

| | |
|--------------------|--|
| Partenaires | - ADEME, Bailleurs sociaux, Conseil Régional |
| Indicateurs | - |
| Résultats attendus | - |



Une économie au service du développement durable

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Thierry LEFORT - Maire et Vice Président CC Cœur de Nacre développement économique/tourisme |
| Référent service | M. BEROT - Responsable des services |
| Public (s) | Elus - Services municipaux - CC Cœur de Nacre - Entreprises - Agriculteurs |

Contexte et objectifs

Le travail mené à l'issue du diagnostic a permis de définir trois grandes orientations :

Agriculture (16.1.) :

- Structurer une évolution de l'agriculture périurbaine favorisant le développement d'une agriculture biologique proche des consommateurs et participant à la qualité du cadre de vie.

Tourisme (16.2.) :

- Développer le tourisme en utilisant mieux le potentiel existant et en créant de nouveaux services.

Développement économique (16.3.) :

- Améliorer les pratiques environnementales des entreprises implantées et attirer des éco-entreprises.
- Développer le tissu économique pour faire de Douvres un pôle d'activité permettant aux habitants de travailler sur place.



Une agriculture périurbaine de qualité répondant aux besoins des douvrais

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Alain BUFFETRILLE - Adjoint et Félix CASSIGNEUL Maire délégué |
| Référent service | M. BEROT - Responsable des services |
| Public (s) | Elus - Services municipaux |

| Objectif |
|---|
| Structurer une évolution de l'agriculture périurbaine favorisant le développement d'une agriculture biologique proche des consommateurs et participant à la qualité du cadre de vie. |
| Actions engagées |
| |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|--|
| ∑ Constituer des réserves foncières pour l'implantation d'agriculteurs bio (PLU) et étudier les conditions de leur implantation. | | X | |
| ∑ Soutenir la vente directe de produits locaux de l'agriculture. | X | | |
| ∑ Encourager les projets de type AMAP, coopérative bio... | X | | |

| | |
|---------------------------|--|
| Partenaires | SAFER, Terre de liens |
| Indicateurs | - Nombre d'hectares convertis en agriculture biologique - Nombre d'adhérents à l'AMAP |
| Résultats attendus | Disposer d'une agriculture intégrée et répondant aux besoins locaux. |



Un tourisme facteur de développement

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Thierry LEFORT - Maire et Vice Président CC Cœur de Nacre développement économique/tourisme |
| Référent service | M. BEROT - Responsable des services |
| Public (s) | Elus – Services municipaux et CC cœur de Nacre - Acteurs du tourisme - Entreprises |

Contexte et objectifs

L'activité touristique au nord de l'agglomération caennaise s'est très largement développée sur le littoral. Malgré sa proximité avec la mer, Douvres ne profite pas suffisamment des retombées touristiques potentielles liés à la présence de vacanciers. Hormis le musée du radar, il n'existe pas sur la commune de véritable dynamique touristique. A l'heure actuelle, il n'y a d'ailleurs aucune structure d'hébergement touristique.

Le tourisme religieux, bien qu'important (27 000 pèlerins se rendent à la Vierge noire) n'en demeure pas moins confidentiel.

L'orientation retenue consiste ainsi à considérer le tourisme comme un réel facteur de développement économique tout en étant attentif à son impact environnemental.

Actions engagées

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|------|------|------|
| ∑ Développer l'offre d'animations culturelles et événementielles : | | | |
| - Conforter l'audience des festivals existants : musique de la Côte de Nacre, Balladins (théâtre). | X | | |
| - Valoriser l'image d'une cité active (équipements, festivals...) et dotée d'un patrimoine de qualité : <i>support de communication à définir.</i> | X | | |
| ∑ Développer une offre d'hébergements de qualité (gîtes, chambres d'hôtes, auberges...) : | | | |
| - Réfléchir à la création d'un hébergement en lien avec le projet de la Baronnie (gîtes, chambres d'hôtes...). | | | 2013 |
| - Développer une zone d'investissements touristique à l'ouest de la ville (côté radar) dans le cadre du PLU | | | 2012 |
| - Valoriser l'hébergement de la communauté religieuse. | | | |
| ∑ Soutenir la connaissance d'un tourisme religieux | | | |
| - La qualité du Patrimoine religieux et le pèlerinage de la Vierge noire représentent un potentiel important. <i>Actions à définir.</i> | X | X | |



| | |
|--------------------|---|
| Partenaires | CCI, CC Cœur de Nacre, Communauté religieuse |
| Indicateurs | - Fréquentation des festivals existants. - Création de nouveaux festivals. |
| Résultats attendus | - Renforcer la fréquentation touristique. |



Un développement économique au service du développement durable

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote (s) | Thierry LEFORT - Maire et Vice Président CC Cœur de Nacre développement économique/tourisme |
| Référent service | M. BEROT - Responsable des services |
| Public (s) | Elus – Services municipaux - CC Cœur de Nacre - Entreprises - Agriculteurs |

| Contexte et objectifs |
|---|
| <p>- Améliorer les pratiques environnementales des entreprises implantées et attirer des éco-entreprises.</p> <p style="text-align: center;">Développer le tissu économique pour faire de Douvres un pôle d'activité permettant au plus grand nombre habitants de travailler sur place.</p> |
| Actions engagées |
| |

| Actions en cours de lancement ou à venir | 2010 | 2011 | |
|--|-------------|-------------|---|
| Σ Renforcer l'offre commerciale du centre ville Créer des cases commerciales à l'occasion du réaménagement de la Place Lesage. | | X | |
| Σ Préserver un tissu local de commerce de proximité et d'artisanat et favoriser la diversité des commerces (commerces de bouche). | | X | |
| Σ Accompagner les entreprises vers de meilleures pratiques (gestion environnementale, PDE...) : travail avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des métiers, l'ADEME. | | X | |
| Σ Favoriser l'implantation d'entreprises en lien avec l'environnement et le développement durable (éco-entreprises, services à la personne). | X | X | X |
| Σ Etoffer les marchés existants | X | X | |
| Σ Valoriser les initiatives menées par certaines entreprises (Douvres magazine). | X | X | |



| | | | |
|--|--|---|--|
| <p>Σ Etudier les pistes de valorisation des déchets organiques issus des commerces : travail à définir avec la CC Cœur de Nacre (solliciter l'association Biomasse...).</p> | | X | |
|--|--|---|--|

| | |
|--------------------|--|
| Partenaires | ADEME, AQM, CCI, Chambre des métiers |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'éco entreprises s'implantant sur Douvres. - Nombre d'actions de sensibilisation menées auprès des entreprises (commerçants et artisans). - Nombre de commerçants sur les marchés. |
| Résultats attendus | <p>Disposer d'un tissu d'entreprises proposant des savoirs faire et des services en lien avec les enjeux environnementaux (éco-construction, énergies renouvelables...).</p> <p>Réduire l'impact environnemental des activités sur le territoire.</p> |